

BAGNOLS

semestriel communal d'information

N° 28

MAI 1998

“Bienvenue parvis nous”



Les travaux terminés,
le rideau est tombé
La rampe d'accès créée,
nous voilà de plain-pied
A la mairie où nous entrons
sans difficulté
Par la porte s'ouvrant désormais
avec facilité,
Ce qui simplifie le passage
à nos semblables handicapés.

Mais ces dernières pierres posées,
Celles du blason sauvegardées,
Attention de ne pas trop les utiliser
En piste de rollers, afin de les préserver...

éditorial

Je m'apprêtais à écrire quelques lignes souriantes sur la prochaine coupe du monde de football, mais un terrible événement m'a coupé l'envie de faire des jeux de mots.

En effet, la catastrophe meurtrière qui vient d'avoir lieu chez nos voisins italiens nous ramène à une triste réalité. Chez nous aussi, nous avons eu notre lot de misère : Furiani, le Drac, le Grand Bornand, Vaison la Romaine et bien d'autres.

Mais, comme en Italie, on nous démontre ensuite que tout cela aurait pu être évité si l'on s'était conformé à la réglementation ou, encore mieux, si cette réglementation avait été mise en place plus tôt. Seulement voilà, bien souvent ces règlements, qui ont pour but de protéger les individus, sont quelque part contraignants, lèsent quelques intérêts particuliers ou encore ont un caractère parfaitement impopulaire et font hésiter les élus et pourtant...

F.G. (voir suite page 3)

A votre service

SPORTS ET LOISIRS

A qui s'adresser à Bagnols ou au Bois-d'Oingt ?

A.M.L. (M. DUMAS)	04 74 71 76 77
<i>Association Municipale de Loisirs</i>	
BASKET (D. BRUN)	04 74 62 88 41
BOULES (M. RICHARD)	04 74 71 71 27
CHASSE (M. BUISSON)	04 74 71 74 60
CLIQUE "La Bagnolaise" (A. GONNARD) ..	04 74 71 70 62
FOOTBALL (J.M. MARTINELLI)	04 74 71 38 29
G.R.S. (D. CARRON)	04 74 71 63 69
<i>Gymnastique Rythmique et Sportive</i>	
G.V. (E. PELLOUIN)	04 74 71 81 48
<i>Gymnastique Volontaire et Folklore</i>	
JUDO (A. CHANEAC)	04 74 71 60 89
PÊCHE (A. GONNARD)	04 74 71 70 62
TENNIS (E. NÉ)	04 74 71 86 95

MAIRIE

Secrétariat : lundi de 14 h à 18 h.
 mardi de 8 h à 12 h.
 jeudi de 14 h à 18 h.
 vendredi de 14 h à 18 h 30.
M. le Maire : samedi de 10 h à 11 h.
Tél. 04 74 71 70 17

E.D.F. 04 74 62 29 62

SERVICE DES EAUX

Pontcharra 04 74 05 96 96
Tarare 04 74 63 46 66

ANCIENS COMBATTANTS

(C. PERRUSSEL) 04 74 71 67 51

GENDARMERIE

Le Bois-d'Oingt 04 74 71 60 02

POMPIERS 18

SERVICE SANTÉ

Service Médical d'Urgence (SMU) 15

Médecins

BRUNETTE, Frontenas 04 74 71 78 72
CHAIGNE, Le Bois-d'Oingt..... 04 74 71 66 06
CORTIER, Ternand 04 74 71 33 71
CROUZET, Châtillon 04 78 43 90 04

DURAND, Chessy 04 78 47 95 72
FAUCON, Le Bois-d'Oingt 04 74 71 61 84
FOGNINI, Le Bois-d'Oingt 04 74 71 60 42
LEQUIN, Le Bois-d'Oingt..... 04 74 71 66 55
LLABRES, Chessy 04 78 43 92 78
VAVIN, Le Bois-d'Oingt..... 04 74 71 66 06

Infirmières

Centre de soins 04 74 71 65 15
Cabinet infirmier de Chessy 04 78 47 97 88

Kinésithérapeutes

BELMONT, Le Bois-d'Oingt..... 04 74 71 75 14
GOURBEYRE, Ternand 04 74 71 90 97
LABROT, Bagnols 04 74 71 87 88
NEYRET, Chessy 04 78 43 97 49
ROCHAND, Le Bois-d'Oingt..... 04 74 71 63 91

Vétérinaire

DAMPFHOFFER, Le Bois-d'Oingt..... 04 74 71 60 04

Allo Enfance Maltraitée (no gratuit) 08 00 05 41 41

Centre médico-social 04 74 71 60 16

Centre anti-poison..... 04 72 11 69 11

Halte-garderie "La Ribambelle" 04 74 71 72 25

Aide ménagère (A.-M. DURET) 04 74 71 77 67

Aide familiale (N. COTTINET)..... 04 74 71 86 88

École publique (M. ROBIN) 04 74 71 66 89

Taxi Bagnolais..... 06 09 38 60 86

DÉCHARGE CONTRÔLÉE DU MERLOUP

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12 h et de
14 h à 18 h - Mercredi et samedi, de 8 h à 12 h.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 15 h 30 à 17 h 30, jeudi 15 h 30 à 18 h,
samedi 10 h à 12 h.

Dites-nous M. le Maire

BAGNOLS : On a pu lire, dans un quotidien régional, un gros titre sur les augmentations des taux d'imposition ; qu'en est-il exactement ?

F. GODDE : Effectivement, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition, mais de 1,5 %. En clair, cela signifie qu'en dehors du jeu normal de la revalorisation des bases d'imposition décidé par l'état, le contribuable qui payait 1 000 F d'impôts payera pour la commune 15 F de plus !

Globalement, cette augmentation s'élèvera à 11 950 F pour l'ensemble des 4 taxes. Vraiment pas de quoi en faire un gros titre. J'avais cependant demandé au journal "Le Progrès" de publier un communiqué qui apportait des précisions, cela m'a été refusé !

B. : Vous semblez accorder une grande importance à la sécurité.

F.G. : Je pense avoir été assez clair dans mon éditorial. J'ajouterai simplement une réflexion : lors de l'incident récent qui a vu l'une des bornes de la pompe de la place

gravement endommagée, imaginons qu'une personne, enfant ou adulte, installée sur le banc ait reçu un éclat de pierre et perde une œil ou plus... C'est difficilement acceptable !

B. : Le bruit vous préoccupe également ?

F.G. : Pas exactement le bruit, il est parfois incontournable, mais plutôt les nuisances liées au bruit, surtout lorsqu'elles sont facilement réductibles. J'ai mené une action très ferme contre les hélicoptères, mais maintenant le dimanche, on entend les tondeuses, motos vertes et autres engins motorisés. Alors, je m'interroge !

B. : Une réglementation à mettre en place ?

F.G. : Pas nécessairement. Tout d'abord parce que cette réglementation existe déjà (arrêté préfectoral) et puis cela serait dommage d'être obligé de tout interdire. Les motos pourraient faire un petit effort, les tondeuses à gazon se "concerter", c'est aussi une forme de respect des autres, mais je suis sûr que cela vaut le coup d'essayer, tout le monde y trouverait son compte.

Editorial (suite)

Mais ne nous voilons pas la face, la sécurité commence à notre porte et le respect des réglementations s'y rapportant, est le premier acte de civisme que chaque citoyen devrait accomplir avant d'en venir à rechercher les niveaux de responsabilité. Une fois l'accident arrivé, prendre des arrêtés, des décrets, édicter des obligations, des interdits, mettre en place une signalisation, baliser, prévenir, ne sert absolument à rien si tout cela n'est pas respecté.

Nous ne sommes plus à l'époque du Far West où chacun dictait sa loi et où la loi du plus fort était la meilleure, bien au contraire, nous devons tous protéger le plus faible, le plus vulnérable.

En pensant aux victimes innocentes de toutes ces catastrophes et à celles de la catastrophe permanente qui sévit dans notre pays, je veux parler des accidents de la circulation (10 000 morts par an), je me dis qu'il serait temps d'accepter la réglementation en vigueur à commencer par celle qui existe dans notre village, même si elle est légèrement contraignante. Alors de grâce, réduisons notre vitesse aux abords des lieux de vie, respectons les passages pour piétons plutôt que d'avoir à pleurer sur un enfant blessé ou pire, respectons les interdictions de stationnement sur les trottoirs, sur les passages piétons et à l'arrêt des cars avant de crier au scandale le jour où un enfant sera accidenté parce qu'il aura été obligé de contourner un véhicule mal garé, ne circulons plus sur la placette de la poste (qui sert à protéger l'accès d'un lieu public) au risque de renverser un piéton, dégageons les abords des "stops" et la sortie des écoles, etc... je pourrais ainsi continuer longtemps, mais au risque de passer pour un "rabat-joie, empêcheur de tourner en rond, légèrement moralisateur", je voudrais cependant rappeler à tous que notre sécurité, celle de ceux qui nous sont chers, c'est notre affaire, notre responsabilité, notre vigilance. L'enjeu est trop important, les conséquences trop graves pour que, même si le risque zéro n'existe pas, nous ne faisons pas, ensemble, tout pour une sécurité maximum.

F.G.

Festival des Aquarellistes

Forte de son succès 97, l'A.M.L. peaufine l'organisation du festival 98 des 25 et 26 juillet qui s'annonce comme une manifestation de grande qualité. On peut compter sur une soixantaine d'artistes de haut niveau dont certains viennent de l'étranger. Toujours parrainé par Allain RENOUX, ce festival attribuera quatre prix :

- le grand prix du festival et le prix de la meilleure affiche attribués par le jury présidé par Madame HAMLYN,
- le prix de l'A.M.L. attribué par l'équipe organisatrice,
- le prix du public qui votera au cours du festival.

Cette année, l'entrée sera gratuite pour les visiteurs, mais le village sera fermé à la circulation, laissant le champ libre aux aquarellistes qui peindront sur place.

Autre nouveauté, la boutique du festival, avec la participation du club des jeunes, qui proposera à la vente des tee-shirts, des affiches et des cartes postales du festival.

Un grand événement dans la vie de notre village.

De l'école communale...

Le début de ce mois de mai est une bonne période pour parler jardinage ou fleurissement... Mais mauvaise période pour parler école ! Lecteurs, je vous vois déjà tous amorçant un sourire en coin... "Ils se sentent déjà - ou encore - en vacances !" pensez-vous. Eh bien, non ! Tout simplement, de nombreuses activités de l'année scolaire sont en cours de réalisation et ne sont pas terminées. Or, je n'aime pas écrire au passé en pensant au futur et pourtant, lorsque vous lirez ces lignes, l'avenir aura vécu... bien, je souhaite.

Que s'est-il passé depuis le dernier numéro de cette revue ? Début décembre, quelques élèves de l'école ont participé au repas des anciens en leur présentant une sélection de leurs chants. Ainsi peuvent se maintenir les liens entre les générations. Noël fut l'occasion pour les enfants de se retrouver autour d'une table agréablement décorée par les CM avec des représentants de la municipalité, du restaurant scolaire, du Sou des Ecoles et leurs maîtres. Les chants appris avec Emmanuelle, notre intervenante musicale, ont égayé le repas qui s'est terminé avec l'arrivée d'un "vrai" Père Noël.

La classe maternelle a reçu la visite d'un chanteur qui a su conduire les petits, mais aussi leurs camarades du primaire qu'ils avaient invités, sur les riches chemins de l'imaginaire. Moment de poésie très agréable.

Au retour des vacances de printemps, ce fut à Dame Nature de recevoir la visite des enfants pour se refaire une beauté. Opération nettoyage avec l'aide des chasseurs, du cantonnier, de conseillers municipaux et de quelques autres adultes. Il est bien de sensibiliser les enfants aux problèmes de l'environnement mais il serait encore mieux que les adultes soient plus nombreux avec eux pour ce genre d'opération.

Il y a quelques jours, les enfants de maternelle recevaient leurs correspondants de Villié-Morgon. Après s'être écrit pendant l'année, ils faisaient connaissance pendant une journée. Ainsi, l'occasion m'est donnée de passer au futur car nos enfants de maternelle se rendront à leur tour, début juin, dans le Haut Beaujolais.

D'autres projets vont donc arriver à terme d'ici fin juin. Le mur d'escalade devrait être peint par les enfants. C'est un travail assez long car il n'est pas facile pour eux de concevoir et de réaliser une composition picturale sur une si grande surface. Mais nous ne désespérons pas d'y parvenir bien qu'actuellement nous travaillions à la réalisation d'une création artistique sur le thème du football pour un concours organisé par la caisse locale du Crédit Agricole du Bois d'Oingt.

Enfin, nous avons réussi à mettre sur pied, non sans difficultés, le voyage d'étude qui doit clore le projet d'école "européen" 1995-1998. D'ici quinze jours, deux classes de l'école vont se rendre en Italie pour y rechercher quelques unes des racines de notre culture.

Et comme il est toujours agréable de terminer dans la joie, parents et amis de l'école, vous êtes tous invités à venir nombreux à la fête de l'école pour le traditionnel feu de la Saint-Jean, le vendredi 26 juin.

M.R.



Les séances du Conseil Municipal

13 NOVEMBRE 1997

- L'aménagement du parvis de la mairie est terminé.
- L'étang de la Lache a été agrandi et ses abords nettoyés.
- Le logement de fonction attaché à la Poste est restitué à la commune.
- Le Conseil déclare que le développement économique du canton passe par la solidarité.
- Les six communes signataires du contrat enfance soutiennent activement la création du centre aéré "Le club des six".

11 DECEMBRE 1997

- Le Conseil envisage d'assujettir l'assainissement des usagers non raccordés au service de distribution d'eau mais raccordés au réseau d'assainissement.
- L'exploitation du café-restaurant est satisfaisante.

8 JANVIER 1998

- Un nouveau comptoir est installé au "Petit Bagnolais".
- 59 personnes de plus de 70 ans sont recensées sur Bagnols.
- La commune continue à financer à 50 % les cours de musique à l'école.

5 FEVRIER 1998

- Des travaux de renforcement de la canalisation à la Goutte Bois Dieu sont entrepris.
- La cellule Emploi de Bagnols s'associe à celle de Châtillon pour faire une enquête qui permette de mieux connaître les demandeurs d'emploi et ainsi adapter l'aide proposée.

19 MARS 1998

- Nouveaux horaires pour le secrétariat de mairie avec quatre permanences hebdomadaires.
- Adoption à l'unanimité du compte administratif 97 et du budget primitif 98 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 1 804 095 francs pour la section de fonctionnement, 3 126 651 francs pour la section d'investissement.

16 AVRIL 1998

- Tous les terrains derrière l'église appartiennent maintenant à la commune.
- Poste : les travaux sont terminés. Appartement et bureau sont à présent indépendants.
- Le Conseil rappelle aux usagers que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies ou tout autre engin, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ; les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h (article 4 de l'arrêté n° 328-91 de M. le Préfet de la région Rhône-Alpes).

Bagnols

semestriel communal d'information

Comité de rédaction :

J. Barrel - S. Barrel - D. Carvat - E. Dumas - F. Godde
P. Guerrier - N. Guilloux - C. Perrussel
F. Perera-Maroteaux

Responsable de la publication :

F. Perera-Maroteaux

Qui a dit ?

1 - Je suis contre le harcèlement sexuel et contre le harcèlement parlementaire.

- a) Bill Clinton b) Edouard Balladur c) Joseph Barrel

2 - Le bateau, c'est comme la prison, avec le mal de mer en plus.

- a) Jacques Seguela b) Patrick Feller c) Bernard Tapie

3 - Je trouve toujours une solution, même quand il n'y en a pas.

- a) André Boinon b) Henri Leconte c) Mac Gyver

4 - Les Français ont besoin qu'on leur parle d'amour.

- a) Charles Pasqua b) Dominique Voynet c) Michel Camacho

5 - De Marie-Antoinette à Lova Moor, la France s'est faite de décolletés !

- a) Sophie Marceau b) Gérard Guty c) Bernard Pons

Réponses page 8

P.A.I.O.

La Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation reçoit tous les jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation, sortis de l'école depuis plus d'un an.

Au cours d'entretiens individuels, les jeunes peuvent trouver à la P.A.I.O. des informations sur les mesures existantes ainsi que des conseils dans leurs démarches.

La permanence P.A.I.O. a lieu actuellement deux fois par mois en mairie du Bois d'Oingt et une fois par mois en mairie de Châtillon d'Azergues.

Pour prendre un rendez-vous, téléphonez au 04 74 02 91 50.

Points de repères

- Mort de Barbara... La Dame en Noir s'en est allée...
- Elections régionales ? Ça cafouille un peu... Non !!!
- En Belgique, Dutroux s'évade... Est-ce un gag ou une "grosse affaire" ?
- Et voilà l'EURO... C'est parti pour la France et ses partenaires européens.
- Catherine Langeais, Armand Jammot, Yves Mourousi, les "étoiles" de la télé ont rejoint le cosmos.
- Cent-cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage.
- Israël fête son cinquantenaire.

N.G.

CE JOURNAL EST LE VÔTRE : ASSOCIATIONS OU PARTICULIERS, VOUS POUVEZ DÈS À PRÉSENT NOUS FAIRE PARVENIR DES ARTICLES POUR LE PROCHAIN NUMÉRO. DATE LIMITE DE DÉPÔT : SEPTEMBRE 1998.

Suite à la lettre de M. le Maire passée dans le précédent bulletin, réponse de M. le Sous-Préfet

SOUS-PREFECTURE
DE
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

B.P. 462
69658 VILLEFRANCHE CEDEX
☎ 04.74.62.66.15

A.B.P./MT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Villefranche-sur-Saône, le 15 octobre 1997

LE SOUS-PREFET DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

à

MONSIEUR LE MAIRE DE BAGNOLS

OBJET : Aérodrome de Villefranche-Tarare - photographies aériennes de maisons individuelles

REF : Votre lettre du 6 octobre 1997 -

P. J. : Une -

Par courrier du 6 octobre 1997, reçu à la sous-préfecture le 10 octobre 1997, vous me faites part de l'émoi suscité parmi vos administrés du survol à basse altitude de leur domicile par un hélicoptère de la société SOREA.

Je vous remercie pour votre intervention qui a retenu toute mon attention.

Je tiens cependant à vous préciser que j'ai saisi, dès le 6 octobre 1997, Monsieur le Préfet du Rhône de cette affaire.

Afin d'éviter à l'avenir de tels abus, j'ai proposé que les autorisations accordées pour le département du Rhône soient limitées pour celles de prises de vues aériennes aux cas où leur nécessité est prouvée, et de ne pas reconduire les autorisations accordées aux sociétés qui ne respectent pas la réglementation.

Je ne manquerai pas de vous faire connaître les dispositions qui auront pu être adoptées en la matière.

S'agissant du point particulier d'atteinte à la vie privée et de saisine des photos et des négatifs, je vous précise que cette dernière ne pourrait logiquement, et éventuellement, intervenir qu'une fois l'infraction constatée et portée devant les tribunaux.

Je vous signale que les occupants des maisons individuelles, qui estiment subir un préjudice, ont toujours la faculté de mettre en cause devant les tribunaux la responsabilité des sociétés procédant à ces photographies, ceci sur la base de l'article 1382 du code civil dont je vous joins une copie.

Le Sous-Préfet,


François BURDEYRON

Bagnolais, Bagnolaises...

Danielle Almeida

Connaissant votre dynamisme comme présidente du Club des Jeunes, nous souhaiterions en savoir un peu plus sur vous...

Pouvez-vous, tout d'abord, nous parler de votre enfance et de vos études ?

J'ai 25 ans et je suis née à Bagnols où j'ai passé toute mon enfance.

Jusqu'au CM2, je suis allée à l'école communale, dirigée à l'époque par Mme Bourgeade, puis au C.E.G. du Bois d'Oingt. Orientée en fin de 5ème à la Cité Technique de Villefranche pour une 4ème et une 3ème Techno, j'y ai également passé un B.E.P. Ventes et un Bac Pro Commerce et Services.

Ainsi, mon enfance s'est déroulée simplement avec beaucoup de liens amicaux qui durent encore aujourd'hui.

Actuellement, quelles sont vos activités et vos passions ?

N'ayant pu trouver d'employeur pour faire un B.T.S. en alternance, j'ai obtenu un poste au Centre Leclerc de Tarare il y a 4 ans et demi. Après avoir été caissière un an, je suis devenue employée libre services, ce qui me laisse une plus grande connaissance et autonomie dans l'exécution des tâches.

Côté loisirs, j'aime bien la peinture et le dessin mais ne les exerce plus par manque de temps.

Le Club des Jeunes, vous en êtes présidente très active depuis plusieurs années. Que pouvez-vous nous en dire ?

L'idée est venue d'un groupe d'amis partageant le désir d'exercer des activités ensemble. C'est ainsi qu'en 1993, nous avons créé une association afin de concrétiser nos projets. Actuellement, le bureau d'origine est pratiquement le même par manque de jeunes entre 16 et 20 ans. Cette absence de relève nous a d'ailleurs contraints à modifier les statuts, nous permettant d'inclure des jeunes extérieurs au village, mais qui participaient depuis longtemps aux animations. Cependant, nous rappelons qu'une réunion a lieu chaque premier vendredi du mois. Avis aux nouveaux adhérents.



Hormis les animations ponctuelles, le Club des Jeunes a-t-il de grands projets ?

Rappelons, tout d'abord, nos principales manifestations :

- La tradition du 1er mai. Je tiens d'ailleurs à remercier ici les Bagnolais pour leur accueil chaleureux et tient à nous excuser auprès de ceux que nous n'avons pu visiter.
- L'aide aux festivités du 14 juillet.
- La tenue, pour cette année, de la buvette et de la boutique, ainsi que le contrôle des entrées au Festival des Aquarellistes qui aura lieu les 25 et 26 juillet.
- Notre traditionnel concours de pétanque du 15 août.
- Et enfin, les illuminations du 8 décembre.

Notre grand projet est d'organiser une soirée créole en octobre avec un voyage à Monaco à gagner.

Je tiens, puisque vous m'en laissez l'opportunité, à remercier le maire et l'équipe municipale qui, après avoir compris que nous sommes des jeunes sérieux et plein d'idées, nous soutiennent dans nos initiatives. Je garde également l'espoir d'obtenir un local pour nous réunir.

Pour conclure, comment envisagez-vous votre avenir ?

Je souhaite, tout d'abord, trouver un travail à temps complet dans un plus grand centre commercial. Plus tard, fonder une famille, si possible à Bagnols, car je pense que c'est un bon endroit pour y élever des enfants.

Merci Danielle pour votre première interview, qui est également la nôtre...

E.D. et D.C.

Cellule Emploi

La cellule Emploi étend ses préoccupations au territoire de la Communauté de Communes. Chaque foyer vient de recevoir le bulletin rose présentant les principales caractéristiques de l'action entreprise.

Une opération importante vient d'être mise en place, 58 entreprises du secteur ont été contactées par courrier pour :

- présenter la cellule Emploi,
- demander de formuler les possibilités de postes,
- exposer les profils des demandeurs d'emploi.

Si cette opération s'avère efficace, un surcroît d'activité en résultera. Si vous désirez rejoindre l'équipe de bénévoles qui animent la cellule Emploi, n'hésitez pas à venir lui rendre visite le samedi matin à la permanence de 9 h à 11 h à Châtillon.

Cette initiative a été mise en place par la municipalité de Châtillon qui en a parlé lors d'une réunion de la Communauté de Communes. Pour l'instant, seul Bagnols a répondu présent. Un souhait : que toutes les communes participent, la solidarité est l'affaire de tous. Trop de personnes sont concernées par le problème du chômage. Chacun a des compétences qu'il peut mettre au service des autres...

Cellule Emploi : 04 78 43 96 56.

C.P.

"Bagnols au fil des ans"

Vous vous interrogez certainement sur la vie de nos ancêtres bagnolais et sur le patrimoine qu'ils nous ont laissé.

- Quels étaient les métiers d'autrefois ?
- Que s'est-il passé en 1724 dans la ferme du Colombier ?
- Pourquoi la plupart des cheminées bagnolaises portent une étoile à cinq branches inversée, la tête en bas ?
- Pourquoi deux pierres anciennes portent l'inscription 1798, l'une avec "an 6" et l'autre avec "an 7" ?
- Comment a-t-on vécu la révolution de 1789 à Bagnols ?
- Comment désignait-on des volontaires pour l'armée ?
- Comment étaient meublés les intérieurs au XVIII^e et au XIX^e siècle ?
- Pourquoi la majorité des mariages avait jadis lieu en janvier et février ?
- Qui reconnaît encore nos anciens parmi les vendangeurs, les écoliers ou les poilus de 14 sur des photos d'époque ?
- Comment bien connaître l'église, le château ?

Il est encore beaucoup d'autres questions dont vous trouverez les réponses dans l'ouvrage réalisé par l'association "Mémoires et Patrimoine" avec Joseph BARREL et Pierre GUERRIER.

Ce livre de 230 pages qui comporte plus de 50 illustrations nous conte la vie des habitants de ce village caractéristique du Beaujolais des pierres dorées à travers documents d'époque et patrimoine bâti. Il est en souscription jusqu'au 15 novembre 1998 au prix de 120 F. Au-delà de cette date, il sera en vente à 145 F. Dans les deux cas, les Bagnolais pourront le retirer à la bibliothèque de Bagnols. Il peut aussi être adressé directement en ajoutant 25 F pour le port. Règlement à l'ordre de "Mémoire et Patrimoine" à adresser ou à déposer à la Bibliothèque de Bagnols.



La classe en huit

Malgré le mauvais temps, ils avaient "la pêche" les conscrits de la classe en Huit.

La place momentanément libérée de tous véhicules leur a permis de défiler, joyeux et sans contraintes, derrière la Clique. Le repas délicieux, l'animateur très en verve, en firent vraiment une belle journée.

La Poste

Depuis plusieurs années, la Poste a fait de gros efforts pour maintenir sa présence en milieu rural en proposant à sa clientèle de nouveaux produits et services.

La municipalité va dans le même sens par des travaux d'aménagement du bureau.

Dans ce cadre et toujours soucieux de coller à la réalité des marchés et surtout de répondre aux besoins de la clientèle, la Poste propose de nouveaux horaires. Les plages d'ouverture restent identiques sauf les mercredis de 11 h à 12 h et les vendredis de 14 h à 15 h, sur rendez-vous.

L'avez-vous vu ?

Je veux parler bien sûr du nouveau comptoir installé au "Petit Bagnolais".

Venu du département voisin, il a remplacé l'ancien devenu vétuste et quelque peu... fuyant !

On peut dire qu'il a belle allure ce meuble imposant avec sa nouvelle tireuse à bière, la machine à café incorporée et même, suprême luxe, sa fabrique de glaçons...

Vraiment quel beau... bar !!!

N.G.

Etat civil

NAISSANCES

- Bastien Lopez 23 novembre 1997
- Wilson Chermette 13 décembre 1997
- Clément Reynaud 14 décembre 1997
- Louis Ruchon 31 janvier 1998

MARIAGES

- Marc Chermette et Joëlle Bonnamy 21 novembre 1997
- Didier Moucaud et Yvette Anzilutti 20 décembre 1997
- Jean-Pierre Chatagner et Adrienne Lepine 27 décembre 1997

DECES

- Alain Baron 11 novembre 1997

Dates à retenir

- 26 juin Fête de la Saint-Jean avec l'école
- 14 juillet Concours de pétanque des classes en 5
- 25-26 juillet Deuxième festival des aquarellistes
- 15 août Concours de pétanque du Club des Jeunes
- 20 septembre Virade de l'espoir à Frontenas

Qui a dit ?

Réponses au jeu : 1b - 2a - 3b - 4a - 5c.

Toilette de printemps sur la commune

L'opération, décidée et organisée par la Société de Chasse avec René BEROUD, par la municipalité avec Gérard GUTTY, maire-adjoint et par Michel ROBIN, directeur de l'école et ses collègues, a réuni sur la place, ce vendredi 24 avril, une quinzaine d'adultes et une cinquantaine d'enfants. Trois groupes furent constitués avec des écoliers encadrés par des adultes : enseignants, parents, employés municipaux, randonneurs ou simples citoyens, tous soucieux de l'environnement.

Un itinéraire fut assigné à chaque groupe selon l'âge des enfants. Tout ce petit monde se répandit sur les chemins, équipé de sacs, de gants de plastique et de pinces ! Deux camions assuraient le ramassage des sacs qui se remplirent de papiers et d'objets hétéroclites.

Les enfants, bien préparés par leurs maîtres firent preuve de sérieux et d'enthousiasme. Rien n'échappa à leur regard inquisiteur et... critique : depuis la roue de voiture jusqu'à la cartouche abandonnée par le chasseur en passant par les emballages de cigarettes, de friandises ou de produits chimiques et par les bouteilles de verre ou de plastique. Mais si la récolte fut "intéressante", elle permit de constater, aux dires des initiateurs, un certain progrès dans notre comportement vis-à-vis de l'environnement. Souhaitons que cette journée, avant tout éducative, pour petits et grands, contribue encore à améliorer la prise de conscience et l'esprit de citoyenneté de chacun.

J.B.



Les dix commandements de l'éco-citoyen

- Quelques gestes simples et chaque jour l'environnement préservera.
- A jeter moins, à jeter mieux, il apprendra.
- Les déchets il triera.
- Les verres, jusqu'au container, il portera.
- Journaux, papiers, revues récupérera.
- Jamais de déchets toxiques dans la nature n'abandonnera.
- Aucun emballage il n'oubliera quand il se promènera.
- Les résidus organiques de son jardin compostera.
- Pour se débarrasser des surplus encombrants il se renseignera.
- L'exemple donnera et les plus jeunes conseillera.

S.B.

(d'après un article paru dans le "Chasseur Français")